

**ANNEXE 2****GRILLE TARIFAIRE A LA CONVENTION DE FORMATION**

(Révisables chaque année, voir circulaire de rentrée)

<u>Choix du régime (à cocher)</u>	BAC PRO Energétique : TFCA Electrotechnique : MELEC Menuiserie : TMA		
	Année 1	Année 2	Année 3
DEMI-PENSION	☐	☐	☐
Chèque d'acompte Demi-pension (échéance septembre)	43 €	44 €	40 €
Repas midi	743,15 €	751,50 €	693,05 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite si contrat signé avec une entreprise du secteur privé)	267,00 €	270,00 €	249,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus) avec aides apprentissage déduites	43,30 €	43,80 €	40,40 €
INTERNAT PENSION COMPLETE (pendant les semaines de présence au CFA)	☐	☐	☐
Chèque d'acompte internat (échéance septembre)	127 €	128 €	117 €
Hébergement	958,50 €	972,00 €	891,00 €
Repas midi et soir	1 336,00 €	1 352,70 €	1 244,15 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite si contrat signé avec une entreprise du secteur privé)	906,00 €	918,00 €	843,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus) avec aides apprentissage déduites	126,20 €	127,90 €	117,50 €

En cas de contrat d'apprentissage signé avec un établissement public, il n'y aura pas de déduction des aides apprentissage OPCO.

Apprenti Nom et prénom :

Formation :

Responsable Nom et Prénom :

Date : Signature validant le régime :